

PV du conseil de participation du jeudi 22 juin 2017

1) Présents : M. Maury (délégation parents), M. Verstraete (délégation parents), Mme Jennen (délégation environnement), M. Maes (délégation environnement), Mlle Fabre (délégation élèves), Mlle Zahi (délégation élèves), Mme Lesire (délégation professeur), Mme Duhem (délégation PO), M. Martin (délégation PO), M. Mazairac (délégation PO).

2) Approbation du PV du précédent conseil

Le PV du 8 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

3) Divers

a) Un parent signale que le PV précédent a été particulièrement bien rédigé par les élèves.

b) A la suite de la lecture sur le site de l'école de renseignements concernant l'examen d'entrée en médecine à l'ULB, une élève estime que les étudiants de l'AFB sentent une pression les poussant à s'inscrire à l'ULB.

Un professeur rétorque que les renseignements transmis concernent toutes les universités francophones du pays et que la plupart des professeurs étant issus de l'ULB, c'est donc l'université qu'ils connaissent le mieux.

Monsieur Martin précise que l'AFB prépare spécialement à l'ULB, que c'est indiqué dans son projet d'école et que ce sont les mêmes valeurs qui y sont défendues. Ce qui ne signifie pas que les élèves, en exerçant leur esprit critique, ne peuvent pas s'inscrire ailleurs qu'à l'ULB.

c) Une élève signale que la Communauté Française octroie des jours de congé pour visiter les écoles supérieures et que l'information passe mal dans les classes. Concernant l'ULB la visite est organisée.

Madame Duhem précise qu'en effet, les élèves sont autorisés à visiter d'autres établissements d'enseignement supérieur mais qu'il faut rentrer une attestation de visite.

Un parent propose que l'information soit transmise par le site de l'école.

Monsieur Mazairac signale que les élèves viennent parfois le consulter pour des motifs bien plus légers que celui-là alors pourquoi pas pour un entretien concernant leur orientation.

d) Un parent demande ce qui est mis en œuvre pour l'orientation des élèves :

- Certains professeurs distribuent des informations.
- Le pôle université présente l'ensemble des universités.
- Madame Jennen, directrice du Centre Psycho Médico Social, précise que l'orientation, l'accompagnement dans le choix est un des rôles principaux du CPMS.

Un autre parent précise que dans la plupart des journaux il existe des renseignements concernant les écoles supérieures.

Monsieur Martin rappelle que l'analyse des perspectives d'emploi n'est pas une des missions de l'école.

- e) Madame Duhem informe le conseil du changement dans les horaires dès septembre 2017 : le jeudi après-midi de congé pour l'inférieur va disparaître, le parascolaire va s'étendre à tous les élèves de l'AFB, celui-ci sera organisé le mercredi après-midi, pendant l'heure de midi ou à tout autre moment possible.
- f) Madame Duhem précise que des assouplissements concernant la révision des titres et fonctions des enseignants a permis de réengager des professeurs pendant l'année.
- g) Monsieur Martin ajoute que, si les dossiers administratifs étaient déjà approuvés par les instances supérieures, on aurait pu engager des professeurs pour la rentrée prochaine.
Un parent nous rappelle que la Communauté Française a toujours pris beaucoup de mesures sans en évaluer les conséquences.